



FOOTBALL A 8 – 2ème phase SAISON 2018/2019 « U10/U11 » EXCELLENCE

Durée des rencontres :

Il est nécessaire de tenir compte du nombre d'équipes dans chaque tournoi.

Tournoi à 3 : 2 matchs de 24 minutes (deux périodes de 12 minutes).

Tournoi à 4 : 3 matchs de 16 minutes (deux périodes de 8 minutes).

Match simple : 50 minutes (deux périodes de 25 minutes).

LES LICENCES SONT OBLIGATOIRES

La MIXITE est autorisée : Joueuses nées en 2007, 2008, 2009, 2010 Joueurs, nés en 2008, 2009, 2010.

Une équipe U11 ne peut compter plus de 3 joueurs ou joueuses U9 ou U9F (2010).

Chaque équipe pourra être composée de 8 joueurs + 4 remplaçants.

Seuls ces 12 joueurs pourront être utilisés pendant le tournoi à l'occasion de chacune des rencontres.

HORAIRES

Début des Tournois : 14 H 30

Les défis devront être réalisés avant les rencontres.

Sur les feuilles de match « U11 », il y aura lieu d'indiquer LA POULE, sous peine d'une amende de **25 euros** (au Club recevant)

LE CLUB RECEVANT devra retourner la feuille de match au DISTRICT ALLIER FOOTBALL dans les 48 HEURES SUIVANT LE TOURNOI sous peine d'une amende de **25 euros**.

TOUS LES LITIGES devront être réglés sur place entre les représentants des clubs en présence.

Les poules de 6 sont divisées en 2 groupes de 3 à chaque journée ; les équipes sont numérotées de 1 à 6.

1 ^{ère} journée le 17/11/18	Le 1 recevra : 2 ; 5	Le 4 recevra : 3 ; 6
2 ^{ème} journée le 24/11/18	Le 2 recevra : 4 ; 3	Le 5 recevra : 1 ; 6
3 ^{ème} journée le 01/12/18	Le 3 recevra : 5 ; 1	Le 6 recevra : 2 ; 4
4 ^{ème} journée le 08/12/18	Le 1 recevra : 4 ; 6	Le 2 recevra : 3 ; 5
5 ^{ème} journée le 09/03/19	Le 3 recevra : 6 ; 2	Le 4 recevra : 1 ; 5
6 ^{ème} journée le 16/03/19	Le 1 recevra : 4 ; 2	Le 3 recevra : 5 ; 6
7 ^{ème} journée le 23/03/19	Le 2 recevra : 3 ; 1	Le 4 recevra : 5 ; 6
8 ^{ème} journée le 06/04/19	Le 5 recevra : 3 ; 4	Le 6 recevra : 2 ; 1

COMPOSITION DES POULES AU VERSO

U10/U11 2ème PHASE

EXCELLENCE

POULE A

- 1** ENT. VENDAT 1
- 2** GRPT HAUT CHER 1
- 3** A.S. DOMPIERRE 1
- 4** ENT. CHASSENARD 1
- 5** AC. SP. MOULINS 1
- 6** ENT. DOMERAT 1

POULE B

- 1** AC. SP. MOULINS 2
- 2** ENT. GANNAT 1
- 3** R.C. VICHY 1
- 4** ENT. CREUZIER 1
- 5** ENT. CUSSET 1
- 6** MONTLUÇON FOOT 1

POULE C

- 1** PAYS DE LAPALISSE 1
- 2** F.C. COMMENTRY 1
- 3** CENTRE ALLIER FOOT 2
- 4** MOULINS YZEURE FOOT 1
- 5** MONTLUÇON FOOT 2
- 6** AC. SP. MOULINS 3